

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 28 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 22 janvier 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Romain FERRIER
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Bernadette RIOS
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC & M. Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

- M. Christian BOURNAT (à Mme Marie-France MARMY)
- M. Bruno BOSLOUP (à Mme Bernadette RIOS)
- M. Cédric DAUDUIT (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- M. Bernard FRASIAK (à Mme Séverine VIAL)
- M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Etaient absents :

- M. Patrick GIRAUD

VOTE : En exercice : 35 Présents : 28 / Représentés : 6 Votants : 34

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : Néant

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ECONOMIE – COVID 2 – REMISE GRACIEUSE LOYERS NOVEMBRE ET DECEMBRE POUR LE RESTAURANT O'BRIN DE FOLIE DU POLE COMMERCIAL

**ECONOMIE – COVID 2 – REMISE GRACIEUSE LOYERS NOVEMBRE ET
DECEMBRE POUR LE RESTAURANT O’BRIN DE FOLIE DU POLE
COMMERCIAL**

- VU la délibération du conseil communautaire N°08 en date du 1^{er} octobre 2020 relative à une remise gracieuse pour les loyers de mars et avril 2020 dans le cadre du 1^{er} confinement lié à l'épidémie de covid19 ;

Madame la Présidente rappelle que la CCEDA est propriétaire de l'ensemble immobilier dénommé Pôle Commercial situé sur la commune de Crevant-Laveine, deux locaux commerciaux sont loués dont un établissement de restauration qui est concerné par le décret n°2020-1310 du 29/10/2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Depuis le 30 octobre 2020, le bar-restaurant O'Brin de Folie situé à Crevant-Laveine est fermé, et la date de réouverture des restaurants et débits de boissons n'est pas connue à ce jour.

La SARL O Brin de Folie occupe le local affecté à la partie bar-restauration du pôle commercial par bail commercial depuis 2009, bail reconduit en date du 23 octobre 2019

Compte-tenu de la situation sanitaire et économique et du second confinement, Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- D'accorder une remise gracieuse de deux loyers soit 961.60€ (HT) au profit de la SARL O'BRIN DE FOLIE, pour les loyers de novembre et décembre 2020 ;
- De la mandater pour lancer les démarches nécessaires au versement de cette aide exceptionnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1^{er} février 2021

Signé par Elisabeth BRUSSAT, Présidente.